

COMMUNE DE MERLÉAC
SÉANCE DU 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, et le seize juin à dix-neuf heures, le conseil municipal de MERLEAC, légalement convoqué le onze juin 2021 s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur CARRÉE Joël, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

MM. CARRÉE Joël, LEMOINE Gervais, MME. LEMOINE Virginie M Le COUÉDIC Christian, MMES, LUCAS Isabelle, GUILLEMIN Séverine M HAMON Patrick MM MMES MORAND Jennifer, DAUNY Odile.

ETAIT EXCUSE :

Mme BALAVOINE Nadine, M MOIGNO Patrick

SECRETAIRE DE SÉANCE : Mme GUILLEMIN Séverine

Délibération n°1 16 06 2021

Aménagement et plateforme et accessibilité au terrain de sport

Mr le maire présente deux devis effectués pour aménager la plateforme du futur « city -stade »
Entre les deux entreprises Bertho TP et Colas, le conseil municipal accepte le devis de Colas pour un montant de 24 324.72€ TTC

Le conseil Municipal, autorise Mr le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2 16 06 2021

Devis « city-stade »

Mr le maire présente deux devis effectués pour réaliser le « city stade »

Entre les deux entreprises MECO et SPORT NATURE, le conseil municipal retient la proposition de SPORT NATURE qui se compose comme suit :

Multisport acier +plastique +tracé sur enrobé	Montant
Base scellement +montage	26 744.78 € HT
Travaux scellement +montage	6 990.00 € HT
Avec option plastique recyclé	3198.00 € HT
Total HT	36932.78 € HT

Le Conseil Municipal autorise Mr Le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier
Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération n° 3 16 06 2021

« PASS ASS »

Monsieur le Maire expose

Le dispositif « PASS ASS » s'adresse aux associations locales.

Le principe : La Région Bretagne s'engage à financer 50% du dispositif, avec un plafond de 1€ maximum par habitant de l'EPCI. IL s'agit d'une subvention de fonctionnement

Lors du conseil du 9 mars dernier, Loudéac Communauté a validé son adhésion au dispositif « PASS ASS » mis en œuvre par la Région Bretagne.

Pout Loudéac Communauté, cela représente une dotation globale de 108 887 €

La commune de Merléac dispose donc

	1 € REGION	1€ TERRITOIRE	
Commune Merléac	Base population totale	Base Population DGF	Dotation
	452	530	982

Un courrier explicatif a été envoyé aux associations de la commune leur demandant leur désir quant à la somme à leur allouer.

6 associations ont répondu

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de redistribuer la somme de 982 € entre les associations ayant répondu se répartissant comme suit :

Société de chasse Communale de Merléac	163.66 €
LMEF	163.66€
Comités des fêtes	163.66€
FNACA	163.66€
Amicale laïque	163.66€
AS UZELMERLEAC	163.66 €

Délibération adoptée à l'unanimité

<i>Délibération n° 2021 10 06 1</i>	<u><i>Aménagement et plateforme et accessibilité au terrain de sport</i></u>
<i>Délibération n° 2021- 10 06 02</i>	<u><i>Devis « city-stade »</i></u>
<i>Délibération n° 2021-10 06 03</i>	<u><i>« PASS ASS »</i></u>

SIGNATURES DES PRÉSENTS

SEANCE DU 16/06/2021

ELUS	SIGNATURES DES PRESENTS	MOTIF D'ABSENCE DE SIGNATURE
CARRÉE Joël		
LEMOINE Gervais		
LEMOINE Virginie		
LECOUEDIC Christian		
LUCAS Isabelle		
BALAVOINE Nadine		Excusée
DAUNY Odile		
GUILLEMIN Séverine		
MOIGNO Philippe		Excusé
HAMON Patrick		
MOIGNO Philippe		
MORAND Jennifer		